



Risques d'incendie **Hazardous Material National Fire** Santé 1 **Protection Information System** Risques d'incendie 0 Santé Réactivité Association (NFPA) (HMIS) Réactivité 0 Danger spécifique

VêtementsApparenceOpaque Tan. Liquide Voir la Section 9.deATTENTION: Peut irriter modérément les yeux.

Section 1. Identification du produit et de la compagnie				
Nom du produit	FLOOR FINISH (N.I.B.)		Code	6291
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Floor care.		PMS#	433329
FTSS#	126280001	280001		04/19/2000
Siège social aux É.U	•	Siège social au Canada	Date d'impression	04/20/2000
Johnson Wax Professional 8310 16th Street		Johnson Wax Professional 100 Matheson Blvd. East. Suite 203	Remplace	04/12/2000.
Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.jwp.com		Mississauga, Ontario L4Z 2G7 Phone: (905) 755-0913 or (888) 746-5971	En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients				
Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
ÉthylŠneglycol	107-21-1	1-5	CEIL: 100 (mg/m³) de OSHA (PEL) [États-Unis] CEIL: 100 (mg/m³) de ACGIH (TLV) [États-Unis]	ORALE (DL50): Aiguë: 4700 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 10612 mg/kg [Lapin].
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	1-5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 5540 à 9740 mg/kg [Rat].
Waxes		3-7	Non disponible.	Non disponible.
Acrylic Polymers		10-30	Non disponible.	Non disponible.
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Non disponible.

Section 3. Identification	on des risques
Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Effets aigus potentiels sur la sa	nté
Yeux	Peut irriter modérément les yeux.
Peau	Inconnu.
Inhalation	Inconnu.
Ingestion	Inconnu.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Inconnu.
Voir Information toxicologique	(section 11)



Section 4. Premiers soins		
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.	
Contact avec la peau	Rincer abondamment à l'eau courante.	
Inhalation	Emmener dans un endroit bien aéré.	
Ingestion	Boire immédiatement et abondamment de l'eau. Consulter un médecin.	

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie		
Inflammabilité du produit Points d'éclair	Inconnu. Non disponible.	
Produits de la combustion	Inconnu.	
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.	
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Inconnu.	

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels		
Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).	
	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.	

Section 7. Man	ipulation et entreposage
Manutention	Éviter le contact avec les yeux. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle		
Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.	
Protection personnelle		
Yeux	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.	
Mains	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.	
Respiratoire	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.	
Pieds	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.	
Corps	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.	

Section 9. Propriétés	s physiques et chimiques
État physique et apparence	Liquide
Odeur	Ammoniacal.
Couleur	Opaque Tan.
pН	9 à 9.4 [Basique.]
Gravité Spécifique	1.02
Point d'ébullition/condensation	100°C (212°F)
Point de fusion/congélation	0°C (32°F)
VOC	1.7 ±
Solubilité dans l'eau	Complète.



Section 10. Stabilité et réactivité		
Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.	
Conditions d'instabilité	Inconnu.	
Incompatibilité avec différentes matières	Non disponible.	
Produits de décomposition dangereux	Forme des produits habituels de combustion.	
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.	

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie		
Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat).	
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.	
Autres effets toxiques	Non disponible.	

#### Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

#### Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets Aucune précaution spéciale n'est nécessaire. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.

#### Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

Non réglementé

TDG Classification

Non réglementé

#### Section 15. Information règlementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal SARA 313 - Préavis et rapport de déversement de substances toxiques: Ether de diéthyléneglycol et de

monoéthyle, ÉthylŠneglycol

CERCLA: Substances dangereuses: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle, ÉthylŠneglycol

état New Jersey - Liste des déversements: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle, ÉthylŠneglycol

New Jersey: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle, ÉthylŠneglycol

Massachusetts RTK: ÉthylŠneglycol

Pennsylvanie RTK. Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle, ÉthylŠneglycol

Ils n'y a pas des principes qui sont soumis la necessite de rapporter en suivant 'Proposition 65' de

Californie.

Information sur les produits Sans objet.

enregistrés

Règlements canadiens

NPRI canadien NPRI canadien: ÉthylŠneglycol.

SIMDUT Classification Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

Symbole du SIMDUT



Information sur les produits Sans objet.

enregistrés





Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16.	Renseignement	s supple	émenta	ires
-------------	---------------	----------	--------	------

1

Autres considérations Non disponible. spéciales

Version

#### Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.